

<http://www.snetap-fsu.fr/Le-SNETAP-FSU-adhere-au-CFSI.html>



Le SNETAP-FSU adhère au CFSI

- Les Dossiers - Vie internationale -

Date de mise en ligne : jeudi 9 novembre 2017

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Depuis plusieurs années, le collectif Vie Internationale du SNETAP-FSU s'était engagé pour une adhésion de notre syndicat au [CFSI](#) (Comité Français pour la solidarité Internationale) .

C'est donc lors du CA du CFSI du 28 juin 2017 que cette adhésion a été officialisée

Cette demande d'adhésion avait été motivée par le fait que les mandats du SNETAP correspondent aux objectifs du CFSI en matière de promotion de l'agriculture familiale , d'une économie au service de l'homme et de la promotion de la gestion durable des ressources de la planète.

Etre membre du CFSI, sera donc pour le SNETAP-FSU une façon de légitimer ses revendications sur la politique agricole et ses déclinaisons dans l'Enseignement agricole Public auprès du Ministre.

C'est aussi permettre au collectif vie internationale du SNETAP FSU de recevoir un invité international sur les questions d'enjeux agricoles mondiaux notamment lors de la campagne alimenterre

Le CFSI rassemble 20 organisations françaises impliquées et agissant pour la solidarité internationale.

Les membres du CFSI s'unissent pour affronter ensemble et avec leurs partenaires des pays du Sud les enjeux du futur :

- La justice sociale pour réduire la pauvreté et les inégalités croissantes ;
 - L'économie au service de l'Homme et non pas l'inverse ;
 - Le partage équitable et la gestion durable des ressources naturelles de la planète.
 - Approche innovante de la solidarité internationale par des logiques d'échanges de territoire à territoire.
- Le CFSI est un espace pluri acteurs et c'est la rencontre avec ces derniers qui en fait sa richesse. Dans l'Enseignement Agricole Public , il est en particulier acteur du Festival ALIMENTERRE

Participation aux ateliers

Le SNETAP participera à 2 ateliers initiés par le CFSI :

- le 14/11 : une journée de réflexion sur l'action et le positionnement de la plateforme face aux nouveaux enjeux agricoles et alimentaires.

Avec les interventions de :

- François Collart Dutilleul, juriste, spécialiste du droit de la sécurité alimentaire et professeur à l'université de Nantes.
- Emile Frison, expert de la conservation et de la biodiversité agricole, Ipes Food sous réserve

Et la participation des partenaires Sud qui sont en France à l'occasion du Festival ALIMENTERRE :

- Ndéye Bineta Ndion, Enda Pronat , Sénégal
 - Thais Silva Mascarenhas, Institut Kairos, Brésil
 - Oscar Ngomé Eboulé, responsable syndical au sein de la Plantation du Haut Penja, Cameroun
 - Gloria GARCIA, syndicaliste au sein de Colsiba, Honduras
- le 15/11 : Faire respecter les droits des travailleurs ruraux et des paysans à la santé et à la sécurité
L'exemple des travailleurs dans les bananeraies

La santé et la sécurité dans l'agriculture sont des enjeux majeurs pour des millions de travailleurs ruraux et de paysans en France et dans le monde. C'est en particulier le cas dans les bananeraies, qui produisent le fruit le plus échangé au monde, en ayant souvent recours à un usage massif de pesticides. A cela s'ajoute des heures de travail excessives qui provoquent fatigue, déshydratation et augmentent les risques d'accidents corporels.

Deux textes internationaux visent à mieux protéger la santé et la sécurité dans l'agriculture :

- La Déclaration sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales, en cours d'élaboration par le Conseil des droits de l'homme (Nations unies) ;
- La Convention 184 de l'OIT sur la santé et la sécurité dans l'agriculture adoptée en 2001, qui n'a pas encore été ratifiée par la France.

Cet atelier a pour objectif de les promouvoir dans le cadre d'un dialogue associant la société civile et les pouvoirs publics, à partir de témoignages concrets présentant les enjeux.